

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01426
Numéro SIREN : 813 464 831
Nom ou dénomination : 3H26

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 7484



①

BILAN — ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 | 2 |

Désignation de l'entreprise : 3H26

Adresse de l'entreprise 16 ALL DES PERDRIX 84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Durée de l'exercice précédent *

2 | 0 |

Numéro SIRET * 8 1 3 4 6 4 8 3 1 0 0 0 1 1

Exercice N clos le,

3 | 1 | 1 | 2 | 0 | 1 | 7 |

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA			
	Frais d'établissement * AB			
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF			
	Fonds commercial (1) AH	151 000		151 000
	Autres immobilisations incorporelles AJ	29 408		23 363
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	2 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles AT	419 921		329 535
	Immobilisations en cours AV			
	Avances et acomptes AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			225
	Autres participations CU	225		
	Créances rattachées à des participations BB			
	Autres titres immobilisés BD			
	Prêts BF			44 663
	Autres immobilisations financières * BH	44 663		549 964
	TOTAL (II) BJ	647 216	97 252	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements BL			
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et finis BR			
	Marchandises BT	7 274		7 274
	Avances et acomptes versés sur commandes BV			
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	5 374		5 374
	Autres créances (3) BZ	141 496		141 496
	Capital souscrit et appelé, non versé CB			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD			223 247
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités CF	223 247		47 158
	Charges constatées d'avance (3)* CH	47 158		424 549
	TOTAL (III) CJ	424 549		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 071 765	97 252	974 513

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON
18 04 2018
90 385

Certifié conforme

SAGE Experts-comptables janvier 2018

Renvois : (1) Dont droit au bail :

151 000

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Créances :

Clause de réserve
de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Néant ☐

Désignation de l'entreprise

3H26

Exercice N

CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000...)		DA	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	)	DC	
Réserve légale (3)		DD	4 376
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ	)	DG	
Report à nouveau		DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	137 278
Subventions d'investissement		DJ	
Provisions réglementées *		DK	
TOTAL (I)		DL	142 654
Autres fonds propres		DM	
Produit des émissions de titres participatifs		DN	
Avances conditionnées		DO	
TOTAL (II)		DP	
Provisions pour risques et charges		DQ	
Provisions pour risques		DR	
Provisions pour charges		DS	
TOTAL (III)		DT	
DETTES (4)		DU	305 536
Emprunts obligataires convertibles		DV	154 006
Autres emprunts obligataires		DW	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DX	77 756
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	)	DY	125 602
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DZ	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		EA	168 958
Dettes fiscales et sociales		EB	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		EC	831 859
Autres dettes		ED	
Compte régull.		EE	974 513
Produits constatés d'avance (4)		1B	
TOTAL (IV)		1C	
(V)		1D	
Ecarts de conversion passif *		1E	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		1F	
RENVIS		1G	
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1H	
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1I	
Écart de réévaluation libre		1J	
Réserve de réévaluation (1976)		1K	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1L	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1M	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1N	586 955

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

désignation de l'entreprise :

désignation de l'entreprise : 3H26

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION			FA		FB		FC		
	Ventes de marchandises *						FF	7 498	
	Production vendue	biens *	FD	7 498	FE		FI	1 610 300	
		services *	FG	1 610 300	FH		FL	1 617 798	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 617 798	FK		FM		
	Production stockée *						FN		
	Production immobilisée *						FO		
	Subventions d'exploitation						FP	12 163	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FQ	641	
	Autres produits (1) (11)						FR	1 630 602	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FS	101 182	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FT	(337)	
	Variation de stock (marchandises)*						FU	321 592	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FV		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FW	455 006	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FX	17 964	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FY	389 623	
	Salaires et traitements *						FZ	88 788	
	Charges sociales (10)						GA	48 209	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GB		
			- dotations aux provisions				GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	20		
	Autres charges (12)					GF	1 422 047		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GG	208 556
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GJ	2 273	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GL		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GN		
	Différences positives de change						GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GP	2 273	
	Total des produits financiers (V)						GQ		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GR	10 143	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GS		
	Différences négatives de change						GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GU	10 143	
	Total des charges financières (VI)						GV	(7 870)	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GW	200 686	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)									

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

78 ENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2018

3H26

16 ALL DES PERDRIX

84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euros

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 20 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 974 512,60 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 137 277,57 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement
- de recherche, d'innovation
- de formation et de recrutement
- de prospection de nouveaux marchés
- de transition écologique et énergétique
- et de reconstitution de leur fonds de roulement

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 647 216

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	180 408			180 408
Immobilisations corporelles	417 880	4 041		421 921
Immobilisations financières	40 536	4 352		44 888
TOTAL	638 823	8 393		647 216

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 97 252

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 104	2 941		6 045
Immobilisations corporelles	45 939	45 268		91 208
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	49 044	48 209		97 252

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	151 000	0	151 000	Non amortiss.
Autres immos.incorporelles	29 408	6 045	23 363	10 ans
Matériel et outillag	2 000	822	1 178	5 ans
Instal./agenc.divers	390 453	79 656	310 796	10 ans
Mat.bureau & informatique	3 985	1 248	2 736	3 ans
Mobilier	25 483	9 481	16 002	5 ans
TOTAL	602 328	97 252	505 076	

3.2 - Etat des créances = 238 691

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	44 663		44 663
Actif circulant & charges d'avance	194 028	194 028	
TOTAL	238 691	194 028	44 663

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Charges constatées d'avance = 47 158**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 831 859

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	305 536	60 632	244 904	
Dettes financières diverses	154 006	154 006		
Fournisseurs	77 756	77 756		
Dettes fiscales & sociales	125 602	125 602		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	168 958	168 958		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	831 859	586 955	244 904	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 32 274

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établi. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 453
Dettes fiscales & sociales	27 821
Autres dettes	
TOTAL	32 274

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 617 798**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 610 300	99,54 %
Rabais, remises & ristournes accord.	7 498	0,46 %
TOTAL	1 617 798	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 63 408

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	208 556	63 408	145 148
Résultat financier	-7 870		-7 870
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	200 686	63 408	137 278

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	3 200

6.3 - Engagements donnés = 37 866

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	37 866
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	37 866

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 47 158

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	47 158
TOTAL	47 158

8.2 - Charges à payer = 32 274

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 453
Fourn factures non parvenues.(408100)	4 453
Dettes fiscales et sociales :	27 821
Pers congés à payer(428200)	21 571
Org.soc. congés à payer(438200)	6 250
TOTAL	32 274

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 20 mois	30/04/2015 mois	30/04/2015 mois	30/04/2015 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000			
b) Nombre d'actions émises	1 000	1 000			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 617 798	1 412 367			
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	248 894	136 569			
c) Impôt sur les bénéfices	63 408				
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	185 486	136 569			
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	137 278	87 526			
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	185	137			
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	137	88			
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	389 623	379 251			
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	88 788	85 714			

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
VASCQ 26	1 000		25	1	1	30 000		294 265	-75 681	
MAK 2	1 000		10	1	1	103 913				
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AUDIT ET SOLUTIONS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3H26,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2017 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	974 513
Chiffre d'affaires hors taxes	1 617 798
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	137 278

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AUDIT ET SOLUTIONS
Fait à PARIS le 23/05/2018

3H26

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 16 Allée des Perdrix
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
813 464 831 RCS AVIGNON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 137 278 € de la manière suivante à titre de dividendes, soit 137,278 € par action.

Nous vous précisons que ce dividende sera éligible, pour l'associé personne physique, à l'abattement de 40% prévu par l'article 158-3° du Code Général des Impôts. Aucun abattement n'est prévu pour les associés personnes morales.

Par ailleurs, le Président rappelle que :

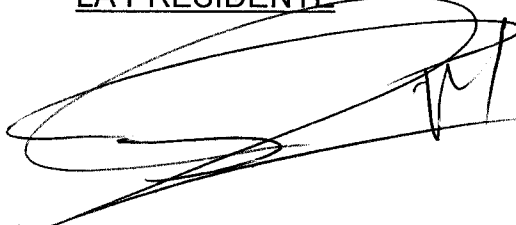
- les dividendes perçus seront soumis **au prélèvement obligatoire** de 12,8 % (+ 17,2 % de prélèvements sociaux) soit 30 %, effectué par la Société au moment du versement du dividende, **à titre d'acompte sur l'impôt dû par les associés personnes physiques**, au titre des revenus de capitaux mobiliers soumis au barème progressif
- les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et acquitté, avec les prélèvements sociaux par la Société, sous sa propre responsabilité, dans les 15 jours du mois suivant le paiement des dividendes.
- les dividendes bruts (dividendes perçus par les associés, et prélèvements sociaux) sont imposables à l'impôt sur le revenu, selon le prélèvement fiscal unique (PFU) au taux de 12,8%, sans abattement, **sauf option** des bénéficiaires pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu dans les conditions de droit commun, après déduction de l'abattement de 40%.

Conformément à la Loi, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

LA PRESIDENTE

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President of the company, is written over the printed name 'LA PRESIDENTE'.

3H26 SAS

16 allée des Perdrix
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
RCS Avignon n° 813 464 831

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

3H26 SASPrimmo Group - Raphaël PIASEK

16 allée des Perdrix

84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Rapport Général du Commissaire aux Comptes**Exercice clos le 31 décembre 2017**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3H26 SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit : Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance : Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la gérance et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 juin 2018



Teddy KTORZA

Commissaire aux comptes